

Service des Relations Internationales

**CAF : Mode d'emploi** 

#### FAIRE SA PREMIÈRE DEMANDE D'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT SAISIE en LIGNE sur <u>http://www.caf.fr/</u>

Vous devez faire une demande en ligne en suivant la procédure indiquée ci-dessous. Attention ! Pour que votre dossier soit validé, il est important d'aller jusqu'au dernier écran.

#### Documents nécessaires : page 11

La CAF permet d'obtenir une aide financièrement (si vous y êtes admissibles) dès le 2ème mois de location de votre logement.

• Page d'accueil :

#### Cliquer sur le lien : <u>http://www.caf.fr/</u>

\* En cas d'avertissement « d'une connexion à un site non sécurisé », acceptez le site en ignorant le message (ou l'ajouter à la liste des sites de confiance).



- Cliquez sur "MES SERVICES EN LIGNE"
- Cliquez sur "Faire une simulation"-OU faire une demande de prestation (page 11):+ rapide

Accueil Mes services en ligne		
Faire une simulation		Partager
Faire une demande de prestation	on	Vous êtes allocataire
DROITS ET PRESTATIONS	$\sim$	Nous utiliserons des informations de votre dossier pour vous éviter de les
AGAZINE VIES DE FAMILLE	$\sim$	saisir à nouveau  I a Prime d'activité
)F	~	• Le Rsa
		Le logement
CAF		• La Paje
ON COMPTE		Les Allocations familiales
		Vous n'êtes pas allocataire
		La Prime d'activité
		• Le Rsa
		Le logement
		• La Paje
		Les Allocations familiales

• Cliquez sur "Le logement" dans l'espace "Vous n'êtes pas allocataire" (Si vous ne percevez pas d'aides provenant de la CAF)

 MES SERVICES EN LIGNE
 Engagement
 Saisie
 Fin

 Accueil Mes services en ligne
 Estimation du montant de l'aide au logement

 Faire une simulation
 En application de la nouvelle réglementation (loi de finances pour 2018), les aides au logement, sauf conditions particulières (nature du prêt, lieu d'implantation du logement), ne sont plus attribuées pour les opérations d'accession à la propriété réalisées à partir du 01 Février 2018. Pour toute information

Pour faire ce calcul, nous allons vous demander des informations sur :

• votre logement,

complémentaire, cliquer ici

- Ia composition de votre famille,
- votre situation professionnelle actuelle,
- vos revenus personnels de l'année 2017
- vos relevés de compte sur lesquels figure le montant actuel de votre patrimoine : Livret A, Livret jeune, Livret d'épargne populaire (LEP), Plan d'épargne populaire (PEP), Livret de développement durable (LDD), Compte d'épargne-logement (CEL), Plan d'épargne logement (PEL), Plan d'épargne entreprise, Plan d'épargne en actions (PEA), Assurance vie.
- votre dernier avis d'imposition de Taxe d'habitation : vous y trouverez « La valeur locative brute » de vos biens immobiliers bâtis à déclarer.
- votre dernier avis d'imposition de Taxes foncières : vous y trouverez :
- la valeur « Base » de vos biens immobiliers bâtis à déclarer,
- la valeur « des Bases terres non agricoles » ou « des Bases terres agricoles » de vos biens immobiliers non bâtis à déclarer.
- Les valeurs « Base » indiquées sont à multiplier par deux dans la déclaration.

Si vous vivez en couple, mariés ou non, nous vous demanderons ensuite la situation professionnelle actuelle et les revenus 2017 de votre conjoint.

#### Cette simulation est proposée pour les situations les plus courantes.

Elle est faite à partir:

des éléments réglementaires applicables,
 des éléments saisis en ligne sous votre responsabilité.

Elle ne tient pas compte de certains cas particuliers (habitation avec une partie à usage professionnel, caravane, etc.) ni des ressources des personnes vivant à votre foyer, autres que vous et votre

conjoint.

#### Le montant de votre aide au logement calculé par la Caf peut être différent.

Commencer

En effet, la Caf tient compte de votre situation au moment de l'étude de votre dossier pour le logement concerné.

D'ai pris connaissance des conditions de la Commencer de droit aux aides au logement.

- Acceptez les conditions de la simulation de droit aux aides au logement
- Cliquez sur "Commencer"

DROITS FT PRESTATIONS

AIDF

MA CAF

MON COMPTE

MAGAZINE VIES DE FAMILLE



# **Votre situation**

\* Merci de renseigner la situation pour laquelle vous souhaitez faire

- Vous êtes locataire
   Vous etes sous-locataire
   Vous résidez dans un foyer ou une résidence pour étudiants
   Vous résidez dans un foyer (EHPAD, maison de retraite, centre de long séjour...)
   Vous êtes accueilli par des particuliers
   Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution des aides au logement en cas d'accession à la propriété, cliquer ici.
   Si pour des raisons d'ordre professionnel, vous occupez un autre logement que le logement familial, cochez la case ci-contre
   Quitter
  - Renseignez votre situation

## Vous occupez un logement pour étudiants

Continuer

Vous êtes logé :

 Par le Crous
 Dans un foyer ou une résidence universitaire qui n'est pas gérée par le Crous
 Quitter Continuer

 Dans le cas d'un logement étudiant, renseignez la nature de celui-ci (Publique : CROUS; Privé ou association : Non géré par le CROUS)

\*Si vous n'êtes pas certain de la nature de votre logement demandez cette précision au directeur de votre résidence.

# Vous êtes logé par le Crous

\* Vous êtes logé :

Dans une chambre d'étudiant, une chambre rénovée, ou un studio créé après rénovation

- Dans une nouvelle résidence Crous
- Dans un appartement ou un studio HLM loué par le Crous



Pour un logement au sein du CROUS, renseignez votre situation. (Cliquez sur les mots en bleus pour obtenir des informations sur les différents types de logement)

# **Votre situation**

- \* Vous louez ce logement :
- Seul(e)
- Avec votre conjoint ou concubin
- Avec une ou plusieurs personnes (colocation)



* Indiquez le r	nontant de la rede	vance: : 533,57€	280,00	€
	Quitter	C	ontinuer	

Indiquez le montant de votre loyer •

# Votre situation familiale \*Quelle est votre situation familiale ? Vous vivez en couple (marié ou non) Vous vivez seul(e) \* Indiquez votre date de naissance : 01/01/1996 Pour le 10 décembre 1975 : tapez 10/12/1975 \* Attendez-vous un enfant : 0 Oui Non Indiquez le nombre d'enfant(s) de moins de 21 ans à votre charge : 0 Indiquez le nombre de parent(s) âgé(s) ou infirme(s) à votre charge et vivant avec vous : 0 Quitter

Renseignez votre situation familiale

# **Rattachement fiscal**



 Indiquez si vous paraissez sur l'avis d'imposition fiscale de vos parents (Après 21 ans : non, hormis démarches contraires...)

# Situation professionnelle

- \* Vous êtes :
- En activité professionnelle
- Sans activité professionnelle
- \* Vous êtes bénéficiaire du RSA :
- 🔘 Oui
- Non

En cas d'arrêt pour maladie de longue durée, cocher la case "Sans activité professionelle".



Renseignez votre situation professionnelle

## Sans activité professionnelle

- \* Indiquez votre situation :
- Au chômage
- Étudiant boursier
- Étudiant non boursier
- Retraité(e) ou pré-retraité(e)
- En arrêt de travail pour maladie
- En longue maladie
- Handicapé, inapte au travail, invalide
- Incarcéré (sans bénéficier d'un régime de semi-liberté)
- Autre situation



Choisissez votre situation (Étudiant boursier / Étudiant non boursier)

#### **Droit au logement**

- \* Vous bénéficiez actuellement de l'allocation logement :
- Oui Oui
- Non



#### Vos salaires en 2017

Si vous vivez en couple, vous devez déclarer séparément vos revenus. Veuillez indiquer le montant de vos revenus professionnels annuels sans les centimes

Ne déduisez pas les abattements fiscaux.

<b>Total de vos salaires :</b> Traitement, salaires, heures supplémentaires et Indemnités de Sécurité sociale (maladie, maternité, paternité, accident du travail et maladie professionnelle)	0	€
Frais réels déductibles :	0	€
Indemnités journalières de sécurité sociale d'accident du travail ou de maladie professionnelle : (fraction non imposable)	0	€
Allocations de chômage et préretraites :	0	€
Quitter Continuer		

• Remplissez votre situation 1 an avant votre demande d'APL via votre avis d'imposition.

#### Vos autres revenus 2017

Si vous vivez en couple, vous devez déclarer séparément vos revenus. Veuillez indiquer le montant de vos revenus professionnels annuels sans les centimes

Ne déduisez pas les abattements fiscaux.

Pensions alimentaires reçues :	0	€
Retraite, pensions et rentes imposables: (les Allocations supplémentaires vieillesse ou invalidité et l'Allocation de solidarité aux personnes âgées ne sont pas à déclarer)	0	€
Revenus non-salariés : (BIC - BNC - BA_Micro BIC)	0	€
Déficit professionnel :	0	€
Revenu foncier :	0	€
Déficit foncier :	0	€
Autres revenus : (revenus fonciers ou immobiliers, contrat d'épargne-handicap, revenus des capitaux, actions, obligations)	0	€
Il s'agit d'un amortissement Périssol : Oui		
Non		
Quitter Continuer		
Continuez la saisie		

VUS CHUI QUS CL UCUUCHUNS ZVZ	V	os	charges	et déductions	2017
-------------------------------	---	----	---------	---------------	------

Indiquez les montants de charges et déductions annuelles sans les centimes.

Pensions alimentalies versees :	0	€
Pension alimentaire versée après décision de	Oui	
justice intervenue avant le 01/01/2006 ?	Non	
CSG déductibles sur les revenus du patrimoine :	0	€
Epargne retraite et cotisations volontaires de		-1.00
Sécurité sociale :	0	€
Titulaire au 31/12/ 2017 d'une pension d'invalidité n travail d'au moins 40% ou d'une carte d'invalidité av moins 80 %. Cocher la case ci-contre : 🔲	ilitaire oi ec un tai	u dı ux d

* Vous	détenez un patrimo	oine mobilie 😰 🖯 Oui 🧕
* Vous dét	enez un patrimoine	immobilier (herr 🕤 Oui 🧕
	résidenc	e principale)
	Quitter	Continuer

\*Aidez vous grâce aux informations obtenues en cliquant sur "?"

Vos	résu	ltats

Le montant de votre aide au logement est estimé à	171,00 € / mois	

Aucun élément saisi au cours de cette simulation ne vaut déclaration de changement de votre situation ou demande de prestation.

Aucun élément de cette simulation n'est conservé.

Les résultats qui vous sont communiqués sont indicatifs.

Assurez-vous d'avoir enregistré ou imprimé vos résultats. Pour imprimer le résultat de votre simulation, cliquer ici	Cliquez pour modifier vos réponses • Logement • Situation familiale • Situation professionnelle • Ressources
Y des maintenant ? • Faire la démarche en ligne	

Si vous pouvez percevoir une aide, cliquez sur "Faire la démarche en ligne"

# Demande d'aide au logement



# Conditions d'utilisation du service en ligne et Protection des données personnelles

Vous demandez à bénéficier d'une aide au logement et sauf situations particulières vous remplissez les conditions d'accès de la démarche en ligne.

Votre Caf a besoin de connaître votre adresse mél, notamment pour vous contacter.

#### La valeur juridique de cette démarche en ligne est la même que celle d'une déclaration papier.

#### La déclaration en ligne est une déclaration sur l'honneur qui vous engage.

- Vous certifiez que les renseignements saisis sont exacts.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L.114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du Code de la sécurité sociale - prononcé de pénalités-, articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du Code pénal).

 Vous vous engagez à signaler immédiatement à votre Caisse tout changement intervenant dans votre situation (familiale, professionnelle...) ou dans celle de vos enfants.

- Vous prenez connaissance que la Caf vérifie l'exactitude de cette déclaration (article L.114-19 du Code de la sécurité sociale).

#### Vos droits concernant vos données personnelles

Vos données personnelles sont traitées par votre Caf et par la branche Famille de la Sécurité sociale dans le cadre de la gestion de vos prestations, au titre des missions de service public dont est investie la Cnaf. Elles sont conservées dans ce téléservice le temps de leur prise en compte pour l'étude de votre demande.

Certaines de ces informations peuvent être transmises à nos partenaires dans le cadre de nos missions (Caisses primaires d'assurance maladie, Pôle emploi, Conseil départemental, etc.). Conformément à la loi nº78-17 du 6 janvier modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations en vous adressant, par courrier postal accompagné d'une preuve

d'identité, au directeur de votre Caf.

l'ai pris connaissance des conditions d'utilisation du service et je les accepte.



# Attention !

Vous devez avoir une adresse mél valide.

Tous les écrans à compléter sont nécessaires au calcul de votre aide au logement.

Si des pièces justificatives sont demandées, votre dossier sera traité après réception de tous les documents.

#### Avant de démarrer

Préparez les éléments indispensables pour réussir votre démarche :

- · Contrat de location (ou bail), contrat de résidence
- Montants de vos revenus des 2 dernières années
- Votre relevé d'identité bancaire au format Bic-Iban ou celui de votre conjoint
- Si une Caf vous versait (ou à vos parents), des Prestations familiales : votre ou leur numéro allocataire
- Si votre bailleur est une agence immobilière, un organisme social, une société, une régie : son numéro de Siret
- Vos relevés de comptes sur lesquels figure le montant actuel de votre patrimoine ainsi que ceux de votre conjoint, de vos enfants et autres personnes à charge :

Livret A, LEP, PEP, LDD, CEL, PEL, PEA, Plan d'épargne entreprise, Assurance vie

- Vos derniers avis d'imposition de Taxe d'habitation et Taxes foncières concernant vos biens immobiliers non mis en location (hors résidence principale, patrimoine à usage professionnel, biens en nue-propriété, en viager, sous séquestre en indivision, issus d'un héritage non réparti), pour déclarer la valeur locative moyenne de vos biens immobiliers bâtis, et la valeur de base des terrains pour le non bâti.
  - Vous trouverez sur votre Avis de Taxe d'habitation : « La valeur locative brute » de vos biens immobiliers bâtis à déclarer.
  - Vous trouverez sur votre Avis de Taxes foncières :
  - la valeur « Base » de vos biens immobiliers bâtis à déclarer,
  - la valeur « des Bases terres non agricoles » ou « des Bases terres agricoles » de vos biens immobiliers non bâtis à déclarer.

Les valeurs « Base » indiquées sont à multiplier par deux dans la déclaration.

#### En fin de demande

Un récapitulatif vous indique les informations déclarées et les pièces justificatives éventuelles à fournir.

Vous pouvez joindre ces pièces sous format dématérialisé dans l'espace "Mon Compte", rubrique "Consulter mes démarches" ou dans l'application mobile Caf-Mon compte.

Attention : Vous ne pouvez plus modifier les données saisies après les avoir validées.

Quitter Continuer

Pour vous joindre plus facilement et vous envoyer des informations sur votre dossier, votre Caf a besoin de votre adresse mél.

* Adresse mél :	monadresse@mail.m	
* Confirmer votre adresse mél :	monadresse@mail.m	

Si vous ne possédez pas d'adresse mél, vous pouvez en créer une avec notre partenaire laposte.net

La Caf peut utiliser ces informations pour vous contacter

Lire les conditions d'utilisation



• Renseignez un email valide

#### Votre Etat Civil

* Sexe :	© Féminin 🧕 Masculin
* Nom de famille : (de naissance)	NOM
Nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu) : (du conjoint, ex-conjoint, père et/ou mère)	(NOM de jeune fille)
<b>* Prénoms :</b> Dans l'ordre de l'état civil, séparés par une virgule	PRENOM, PRENOMS2, PREM
* Date de naissance : Format JJ/MM/AAAA	01/01/1996 左
* Lieu de naissance :	France métropolitaine 🛛 👻
* Nationalité :	Française 👻
N° de Sécurité sociale :	1( carte vital)

nus taru voure	a démarche en ligne.
liquez sur "A	nnuler" pour poursuivre maintenant votre demande.
lenseignez le hoisissez vot ur "Valider" p auvegarde q lémarche puis	code postal pour lequel vous faites votre demande, re question secrète, saisissez votre réponse puis cliquez our sauvegarder et recevoir par mél un numéro de ui vous permettra de reprendre et de terminer votre 3 de la valider.
	a de logement : 83000
* Qu	estion secréte : Quel est le nom de famille (jeune fille) de votre mère ?
	* Réponse : SECRET
A	ttention vous devrez indiquer cette réponse lors de la reprise de votre saisie

# Aide au Logement : sauvegarde confirmée

Vous avez commencé une demande en ligne d'aide au logement le 26 Juin 2019.

Les informations renseignées ont été sauvegardées le 26 Juin 2019.

Pour reprendre votre demande, rendez-vous dans la rubrique « Accéder à une demande en ligne » de l'espace « Aides et services » puis utilisez votre numéro de sauvegarde et l'adresse mél associée.

Attention : Votre sauvegarde est valable jusqu'au 26 Juillet 2019.

Retour à la page d'accueil

- Sauvegarde confirmée
- Depuis son email, récupérez le numéro de sauvegarde

ALLOCATAIRES PARTENAI	RES PRESSE ET INSTITUTIONNEL	Q Ma Caf Code postal >
	S FAMILIALES E	
ACTUALITÉS ~	Accueil / Bienvenue	$\hat{\mathbf{h}}$
MES SERVICES EN LIGNE	BIENVENUE	1
DROITS ET PRESTATIONS	CONNEXION (2)	SÉCURITÉ
MAGAZINE VIES DE FAMILLE	_	Attention aux messages
AIDE	Code postal Numéro allocataire	frauduleux
MA CAF	83000 Code postal du logement 8885582 Numéro obtenu par email	
MON COMPTE	Numéro allocataire oublié ?         Jour et mois de naissance         0101       JJMM	2
	Quitter         Continuer           Au titre de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent. Pour l'exercer veuillez vous adresser par courrier postal, en justifiant de votre identité, au directeur de votre Caf.	3

- Se connecter en suivant ces étapes
- Suivre les instructions comme à partir de la page 3 mais en effectuant une <u>"Demande de prestation"</u>